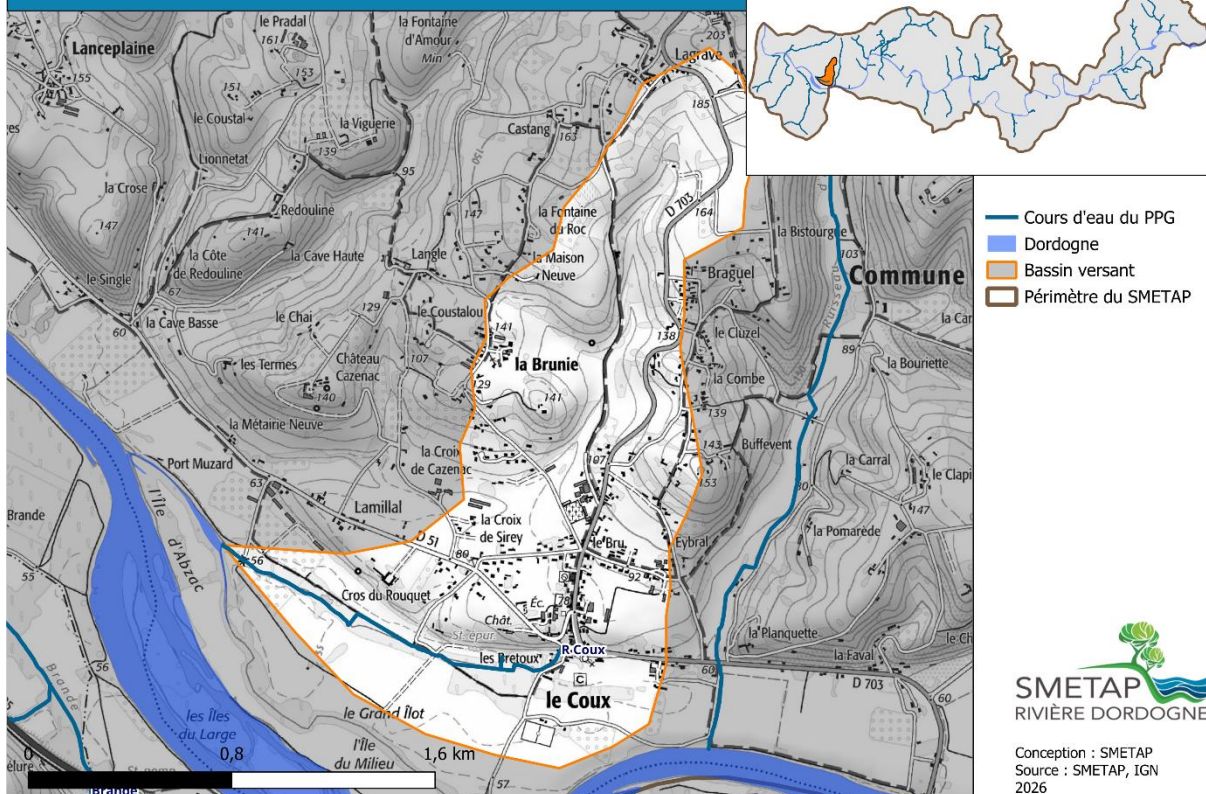


LE RUISSEAU DU COUX

Nom du cours d'eau	Le ruisseau du Coux
Affluents	La Fontaine des Bretoux
Autres noms connus ou anciens	La Fontaine du Coux
Longueur lit principal + affluents	1 625 mètres
Linéaire de dérivations parallèles	Non
Com. Com.	Vallée Dordogne Forêt Bessède
Communes concernées	Coux et Bigaroque-Mouzens
Masse d'eau	FRFR349B « La Dordogne du confluent du Tournefeuille au confluent de la Vézère »
Statut	Domaine privé
Catégorie piscicole	2 ^{ème} catégorie. Présence occasionnelle de cyprinidés.
Hydrologie (pérenne / assecs)	Pérenne
Présence de zones humides	Oui
Source(s) : - origine (captée, ZH, résurgence) - altitude	Source captée dans une fontaine bâtie 62 mètres
Confluence avec Dordogne : - continuité ou non - altitude	Intermittente (chute de 0,5 m en étiage de la Dordogne) dans bras mort 51 mètres
Dénivelé	11 mètres
Orientation	Sud-Est / Nord-Ouest
Date état des lieux	01/08/2024

Localisation - Coux



1. Situation générale

D'une longueur de 1 625 mètres, le ruisseau du Coux est un cours d'eau pérenne à faible débit, sa source est captée dans un bâti nommé fontaine du Roc puis se retrouve directement dans l'étang-bief au fil de l'eau du moulin Vieux. Le ruisseau passe ensuite dans un lavoir bâti au fil de l'eau puis s'écoule dans la plaine alluviale de la Dordogne où il adopte un tracé rectiligne avec angles droits résultant de rectifications anciennes, antécédentes au cadastre napoléonien.

Le ruisseau est ensuite rejoint par son unique affluent : la fontaine des Bretoux, en rive droite. Il traverse ensuite une zone humide puis se retrouve en contexte agricole, avant de confluer avec un bras de rivière faisant partie du complexe du grand bras mort du Coux. La superficie de son bassin versant est d'environ 1,3 Km².

Malgré une faible hydrologie et une artificialisation conséquente, quelques espèces remarquables ont été contactées sur ce ruisseau, comme l'agrion de Mercure, odonate protégé (SMETAP 2015) ainsi que cinq autres espèces d'odonates. Deux plantes aquatiques rares à signaler également : la pesse d'eau, protégée (SMETAP 29/11/2021) et le potamot crépu, rare en Dordogne (SMETAP 16/04/2021).



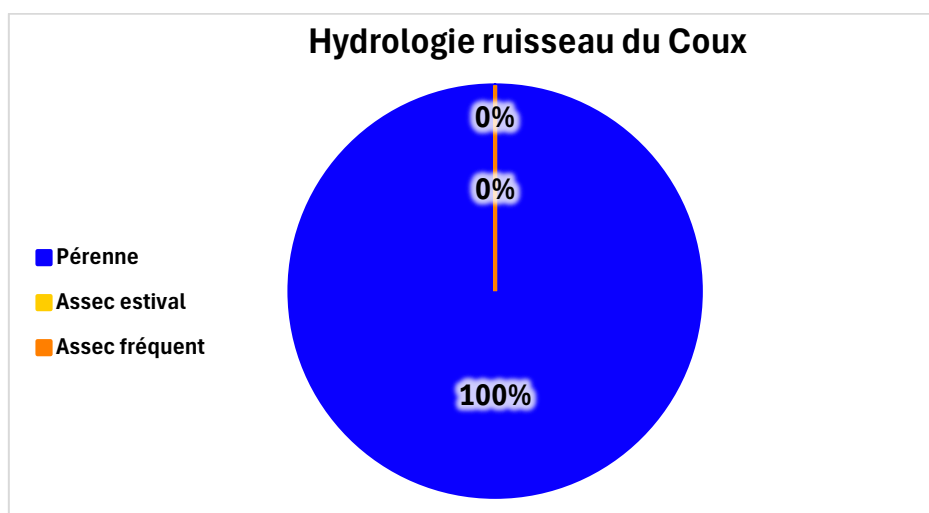
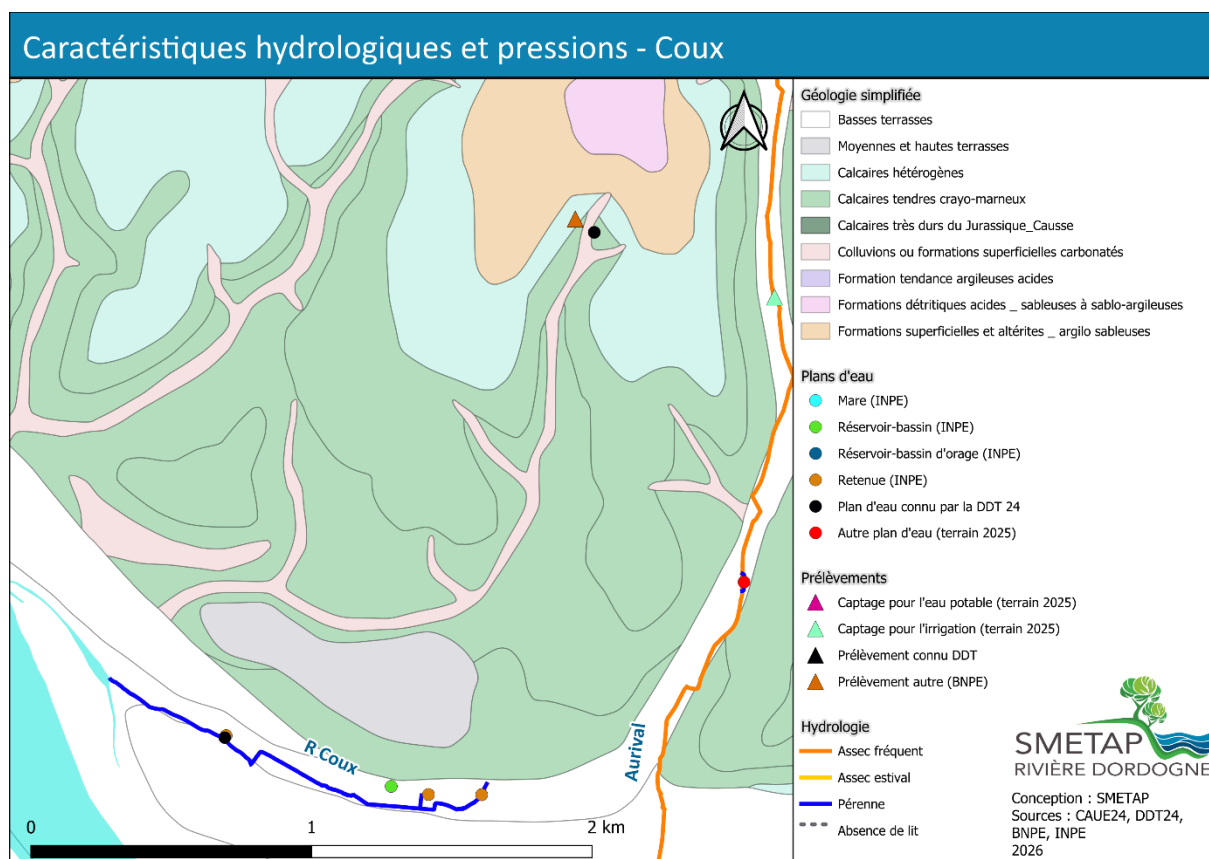
La Fontaine du Roc, source captée bâtie du ruisseau du Coux



La confluence du ruisseau du Coux dans le bras de rivière, ici effective à la côte 1,20 m à l'échelle de Cénac

2. Hydrologie

Cours d'eau pérenne à faible débit, le ruisseau du Coux est alimenté par une source captée dans une fontaine bâtie, à la faveur d'une rupture de pente, sous le bourg du Coux. Il est ensuite rejoint par son seul petit affluent, la fontaine des Bretoux, qui forme une mare de 460 m². Dans sa partie traversant la plaine alluviale de la Dordogne, il est rejoint par quelques fossés et drains agricoles. Ce secteur se soumet parfois aux remontées de la nappe alluviale de la Dordogne ou directement lors de ses hautes eaux.



3. Hydromorphologie et lit mineur

En dehors de quelques petits linéaires souterrains (4 %), de son passage dans l'étang-bief au fil de l'eau du moulin (1 000 m²) puis dans un lavoir bâti en son extrémité amont, le ruisseau du Coux s'écoule ensuite selon un tracé rectiligne et rectifié en configuration de ruisseau de plaine à faciès lentique sur 94 % de son linéaire. Sa confluence s'effectue via un bras de la Dordogne, en légère sur-hauteur de 0,5 m à l'étiage de la rivière et n'est effective qu'à partir des premières montées d'eau de la rivière.

S'écoulant en grande partie dans la plaine alluviale de la Dordogne, le substrat est homogène à dominante limono-sableux.

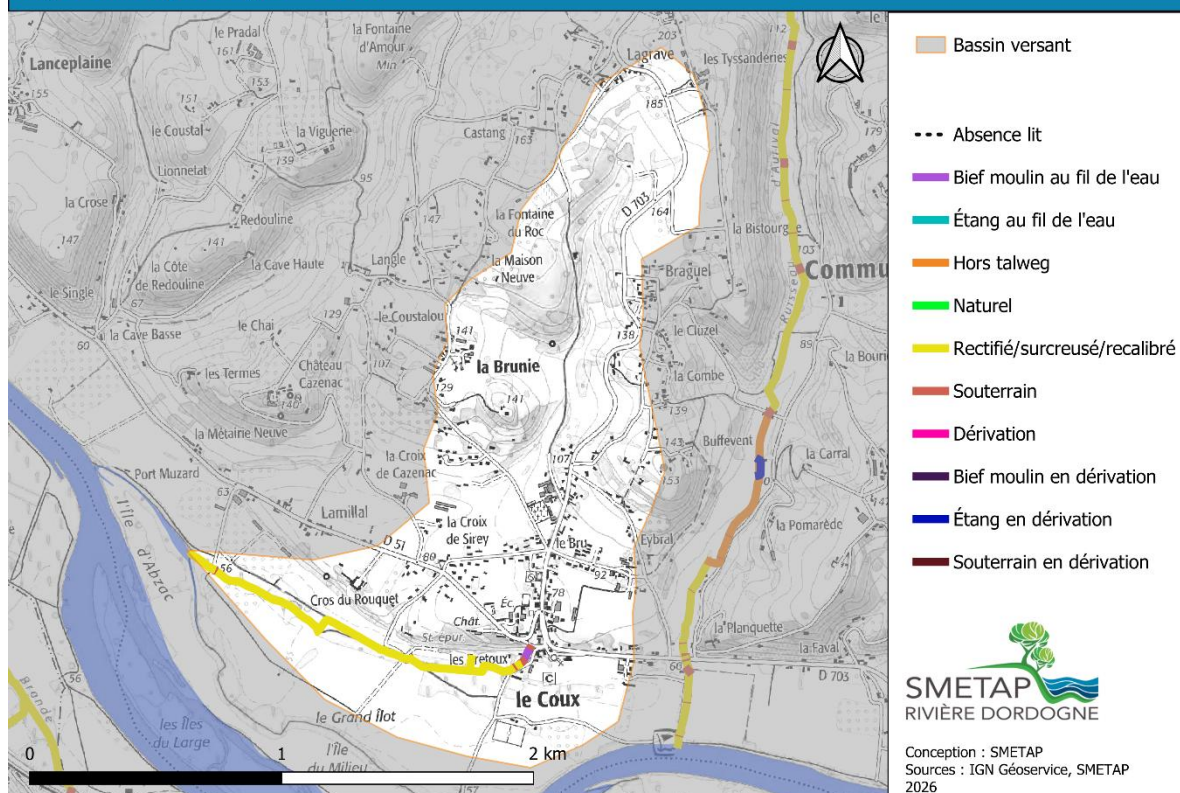
Le colmatage reste faible sur les 2/3 du linéaire, le tiers aval connaît un colmatage moyen du lit, généré par un faible débit et une faible pente dans ce secteur de plaine.

Aucun embâcle n'a été relevé. Un seuil est formé en amont par l'étang du moulin Vieux, qui occasionne également une chute d'1 mètre de hauteur. Une dernière chute est présente à la confluence du ruisseau avec le bras de rivière, où elle se trouve "perchée" à environ 0,5 m en contexte d'étiage de la Dordogne.

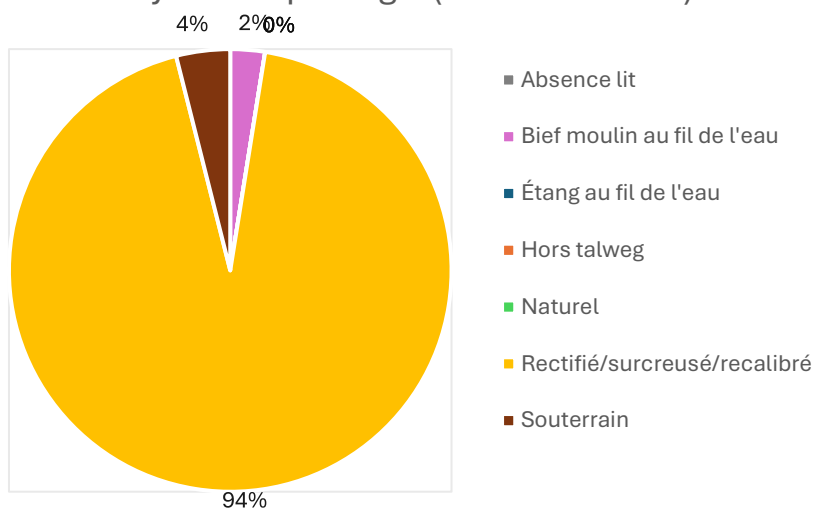


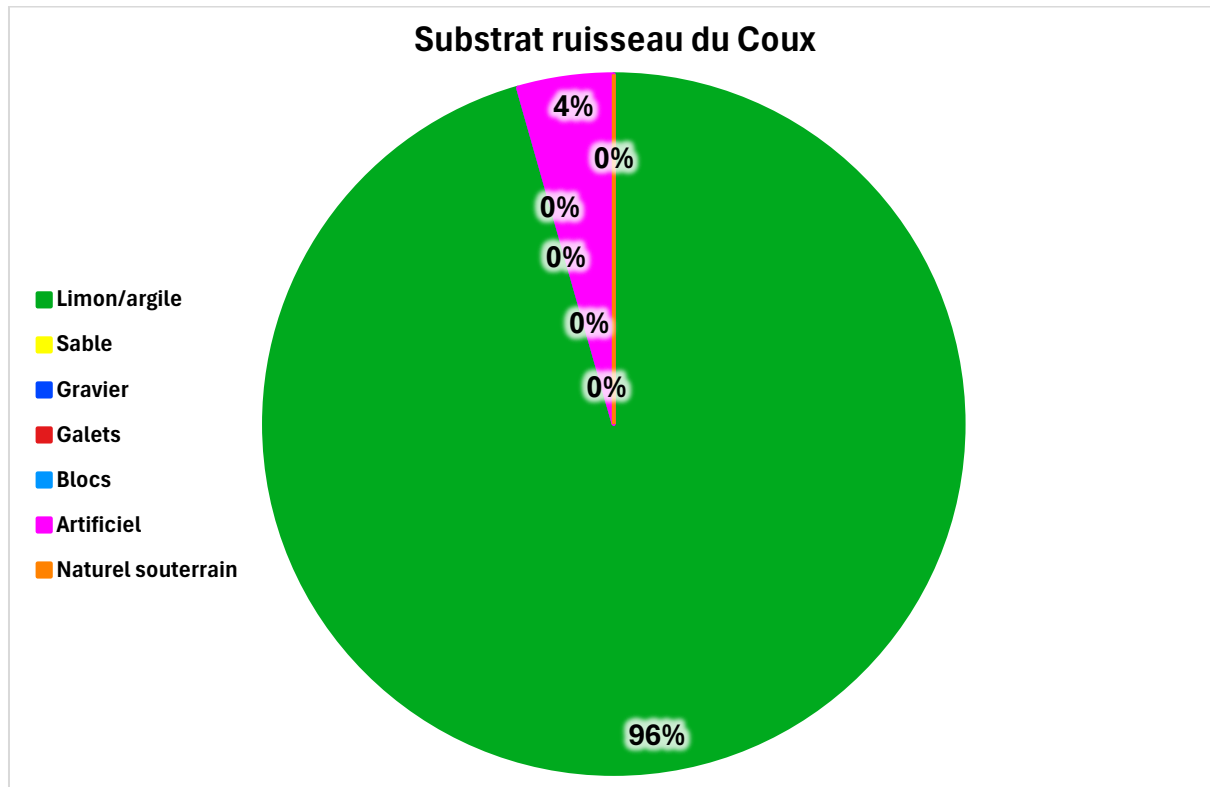
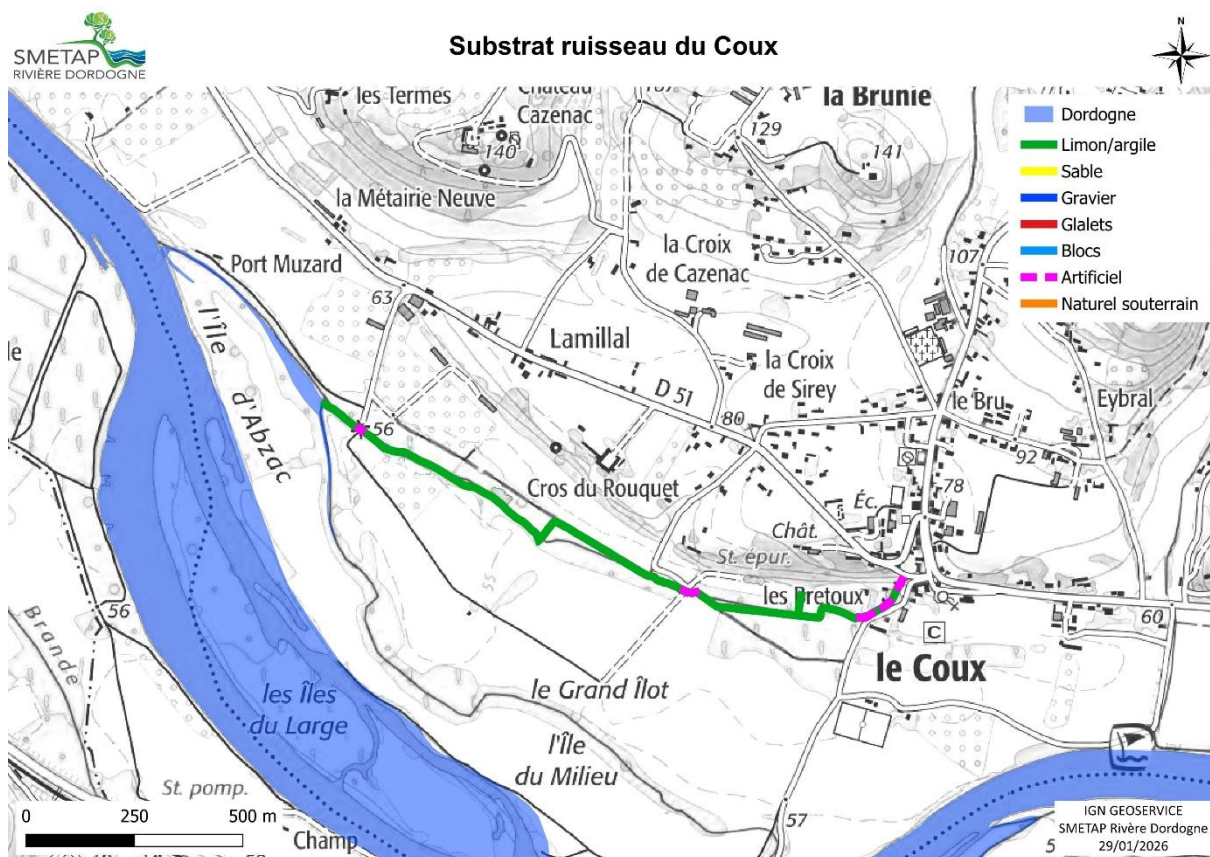
Aperçu de la partie aval de la zone humide

Hydromorphologie - Coux

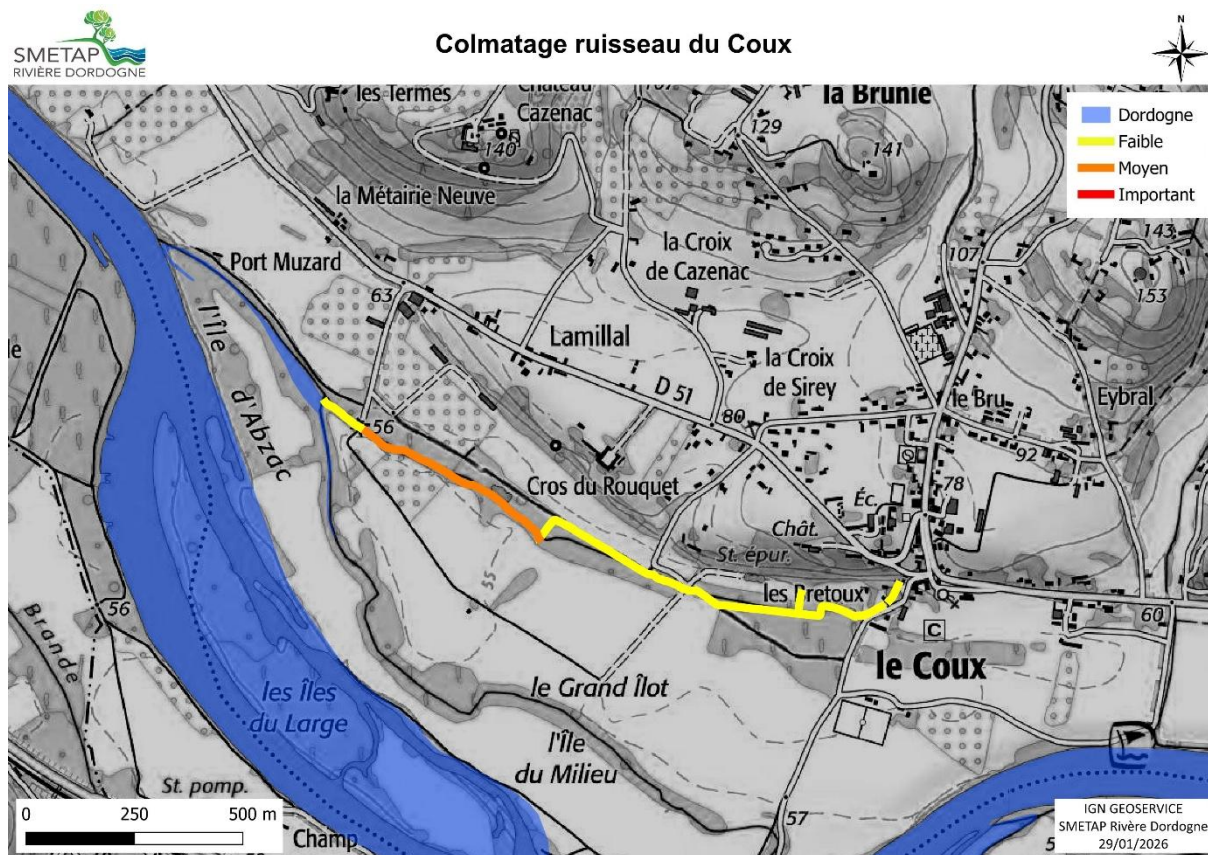


Hydromorphologie (hors dérivation)

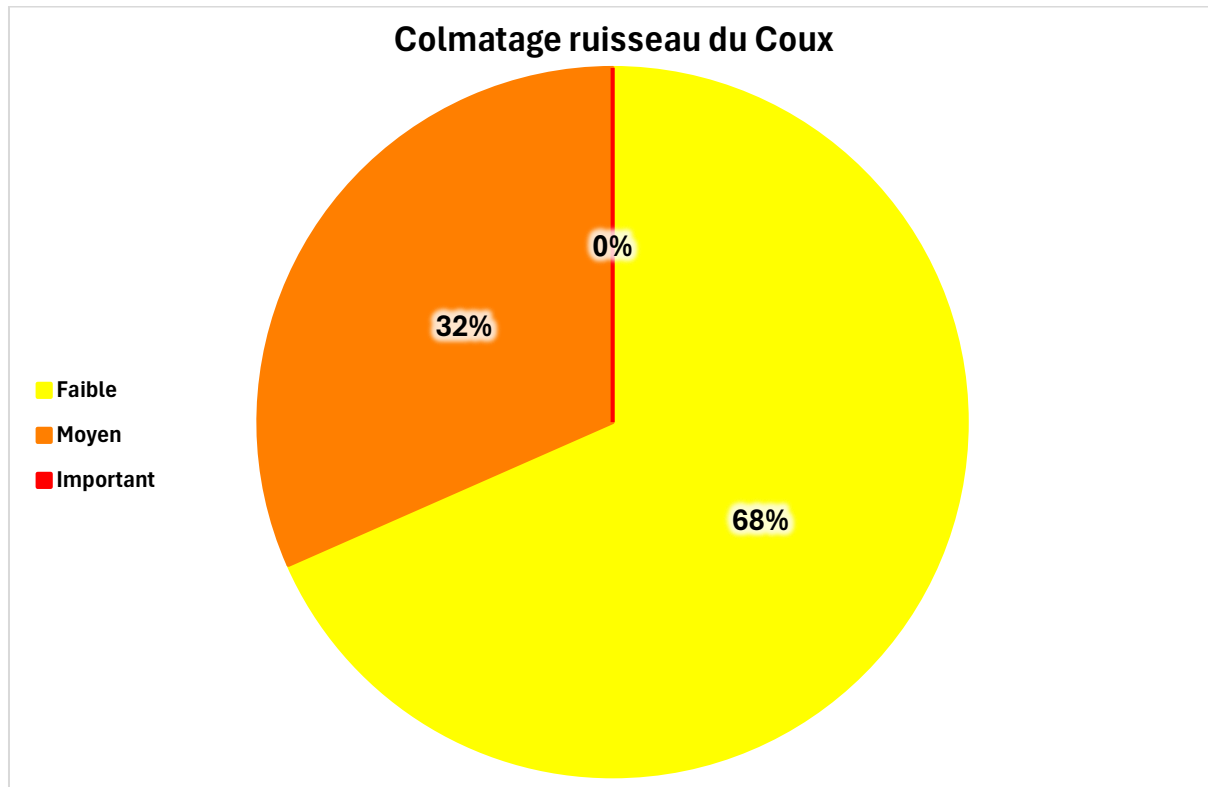


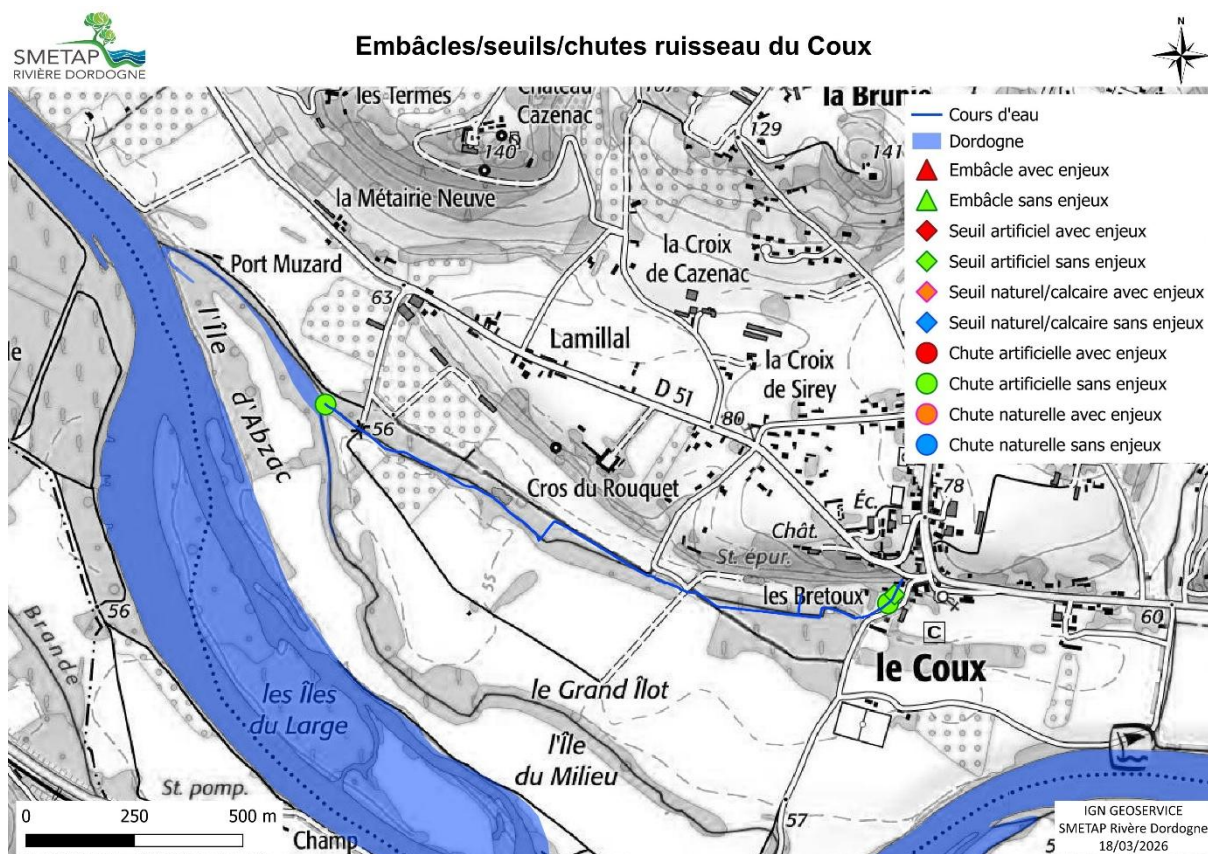


Colmatage ruisseau du Coux



Colmatage ruisseau du Coux





4. Ouvrages



Le moulin Vieux du Coux et son bief-étang, secteur amont

10 ouvrages ont été recensés, essentiellement en partie amont : source captée dans un bâti, puis moulin Vieux du Coux (ouvrage bloquant) et lavoir bâti au fil de l'eau. En partie médiane, deux buses successives de traversée de chemin se retrouvent en partie colmatées et sous la ligne d'eau en raison de la présence d'un roncier en aval direct ralentissant les flux, elles assurent quand même une suffisante continuité de l'écoulement, lenticque sur ce secteur.

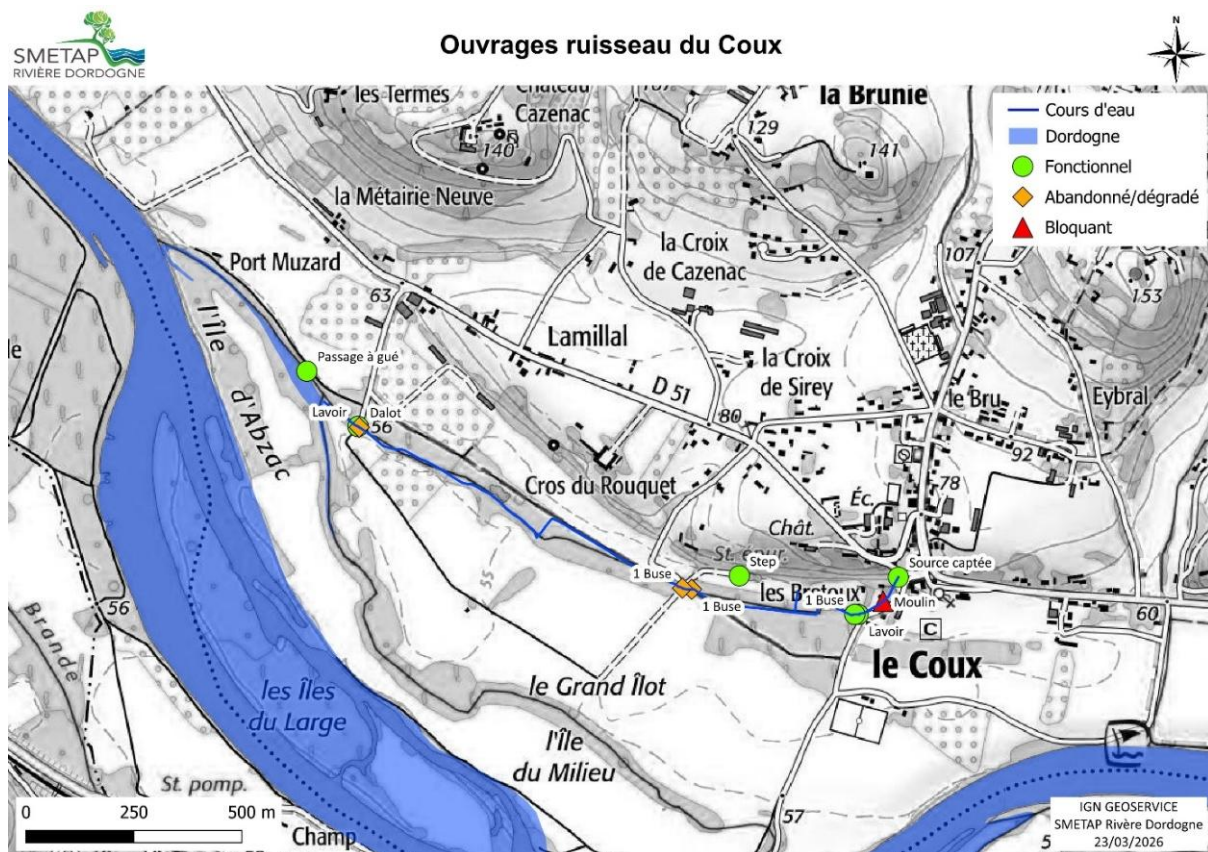
Sur la partie aval, un dalot connaît quelques encombrements par colmatage et présence de racines d'aulnes glutineux, sans défaut de continuité cependant. Le ruisseau passe ensuite dans un lavoir bâti au fil de l'eau en amont direct de la confluence.

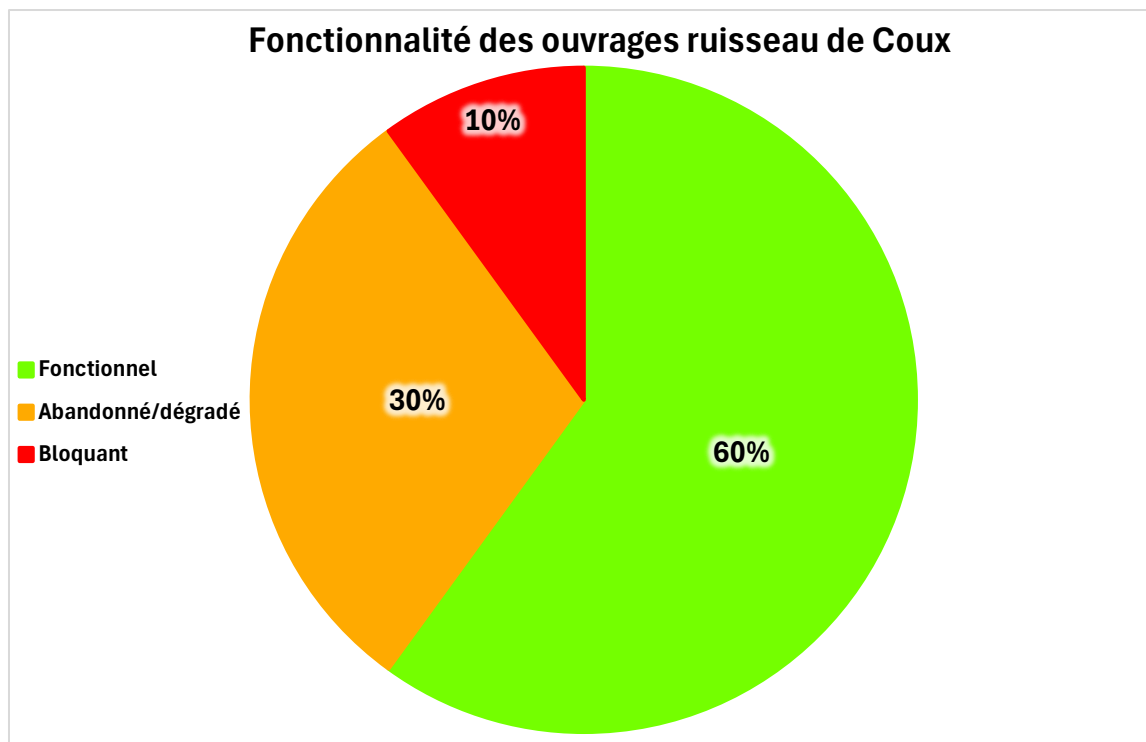


Ralentissement des écoulements par un roncier dense en sortie de buse



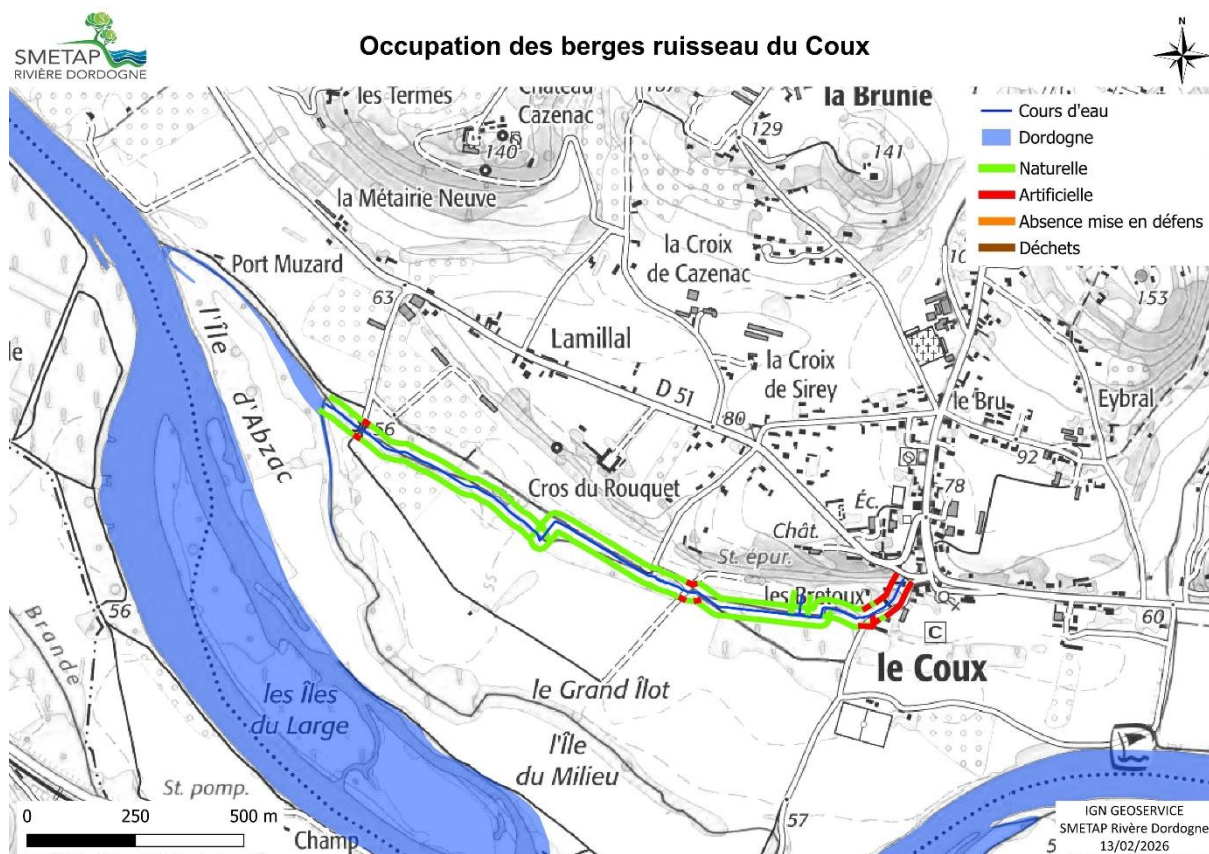
Le lavoir aval au fil de l'eau, en sortie de buse

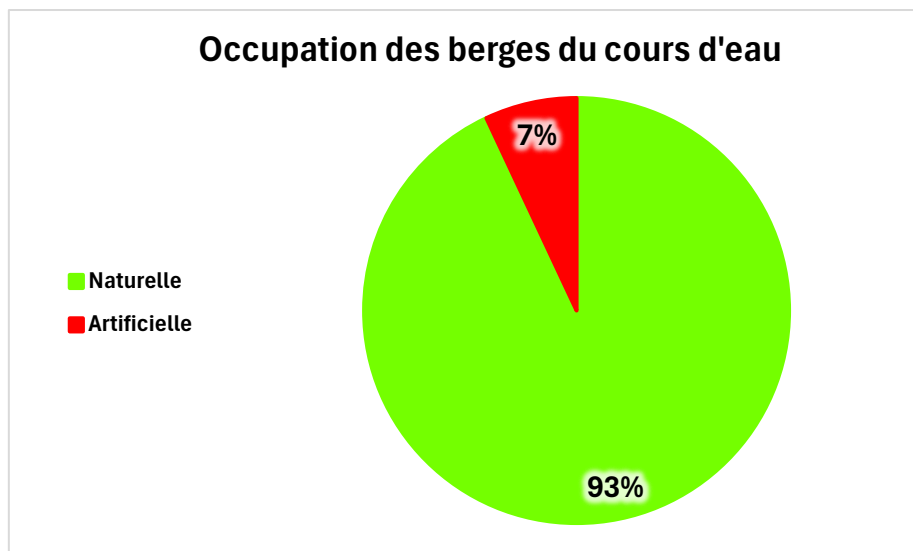




5. Berges

Les berges du ruisseau du Coux sont de composition naturelle sur 93 % du linéaire, seule l'extrémité amont est occupée par des constructions (source captée et moulin Vieux du Coux en pierres et lavoir au fil de l'eau en béton). Il n'y a pas de pâturage sur ce cours d'eau.





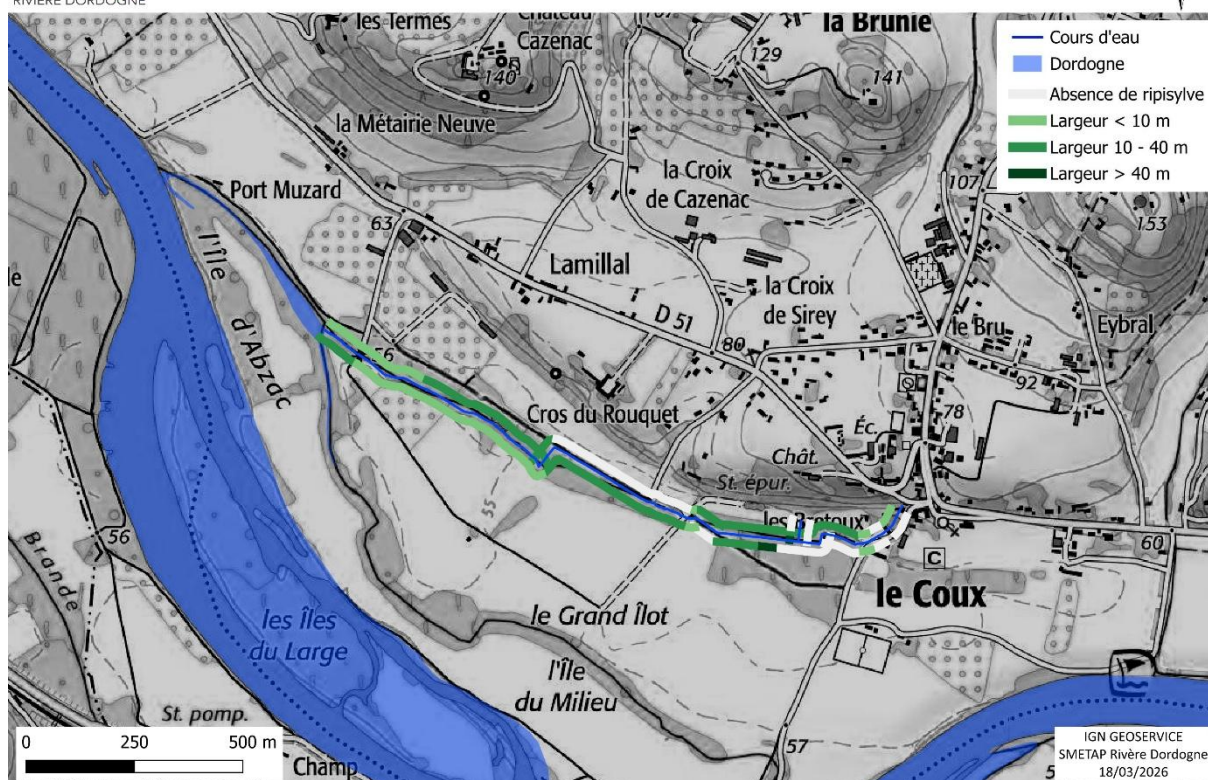
6. Ripisylve

Situé en contexte agricole de la plaine alluviale de la Dordogne, le ruisseau du Coux est dépourvu de ripisylve sur un quart de son linéaire, essentiellement amont, avec la présence de peupleraies. Le secteur médian est accompagné d'une ripisylve plus large (10 à 40 mètres) sur quasiment la moitié du linéaire total, avec notamment un boisement humide (aulnaie-saulaie) au niveau de la station d'épuration. Cette largeur de ripisylve a tendance à diminuer (inférieure à 10 mètres) sur le secteur aval du ruisseau où dominent les peupleraies et quelques cultures.

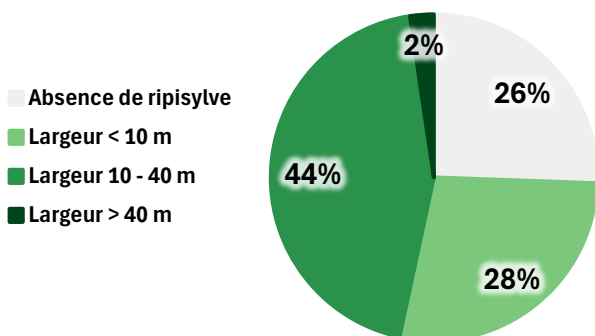
La strate arborée est la plus représentée (61 % du linéaire), elle est dominée par l'aulne glutineux et le frêne commun, viennent ensuite quelques robiniers faux-acacias, peupliers blancs et, en secteur aval influencé par la proximité de la Dordogne, érables négundo. La végétation arbustive est composée de fusains noirs, cornouillers sanguins et de quelques sureaux noirs.

37 % du linéaire sont dominés par la strate herbacée, sur les secteurs de cultures et de peupleraies.

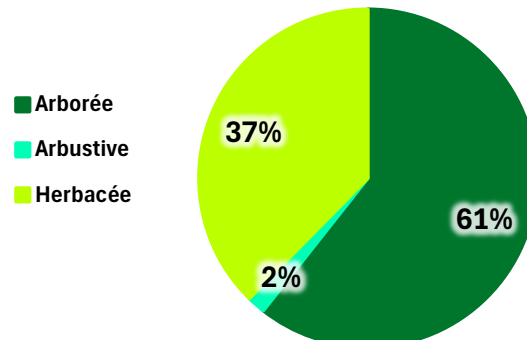
Largeur de la ripisylve ruisseau du Coux



Largeur de la ripisylve ruisseau du Coux

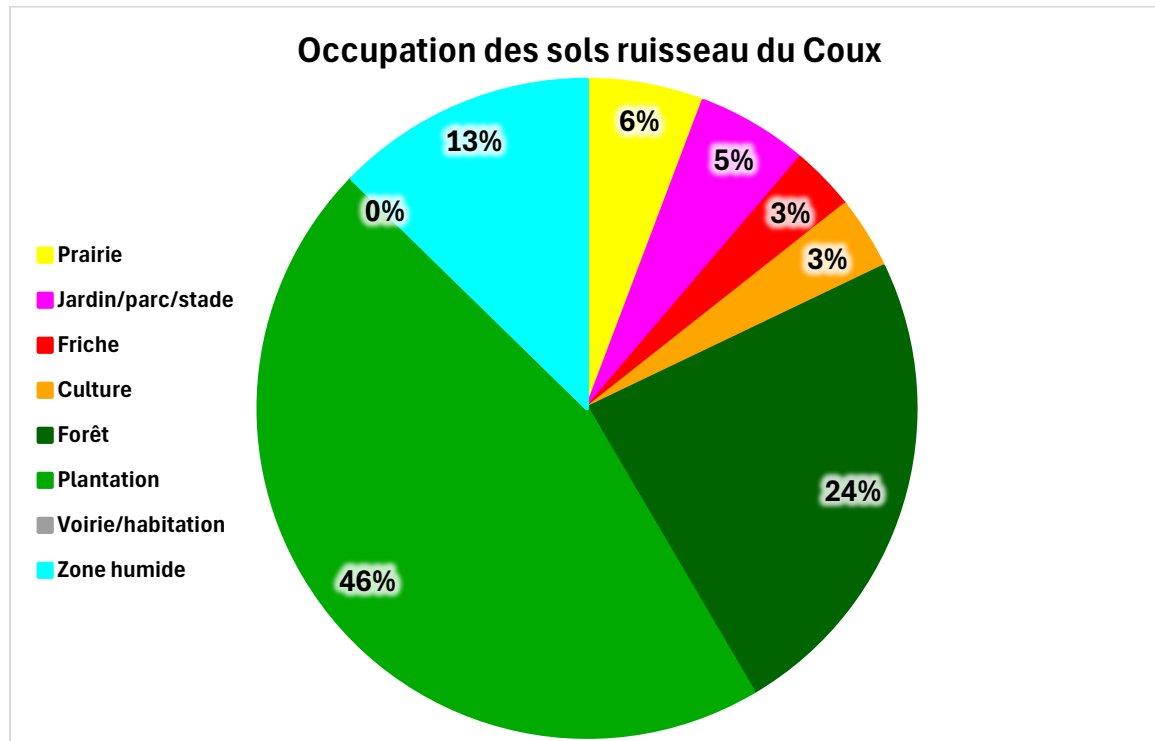
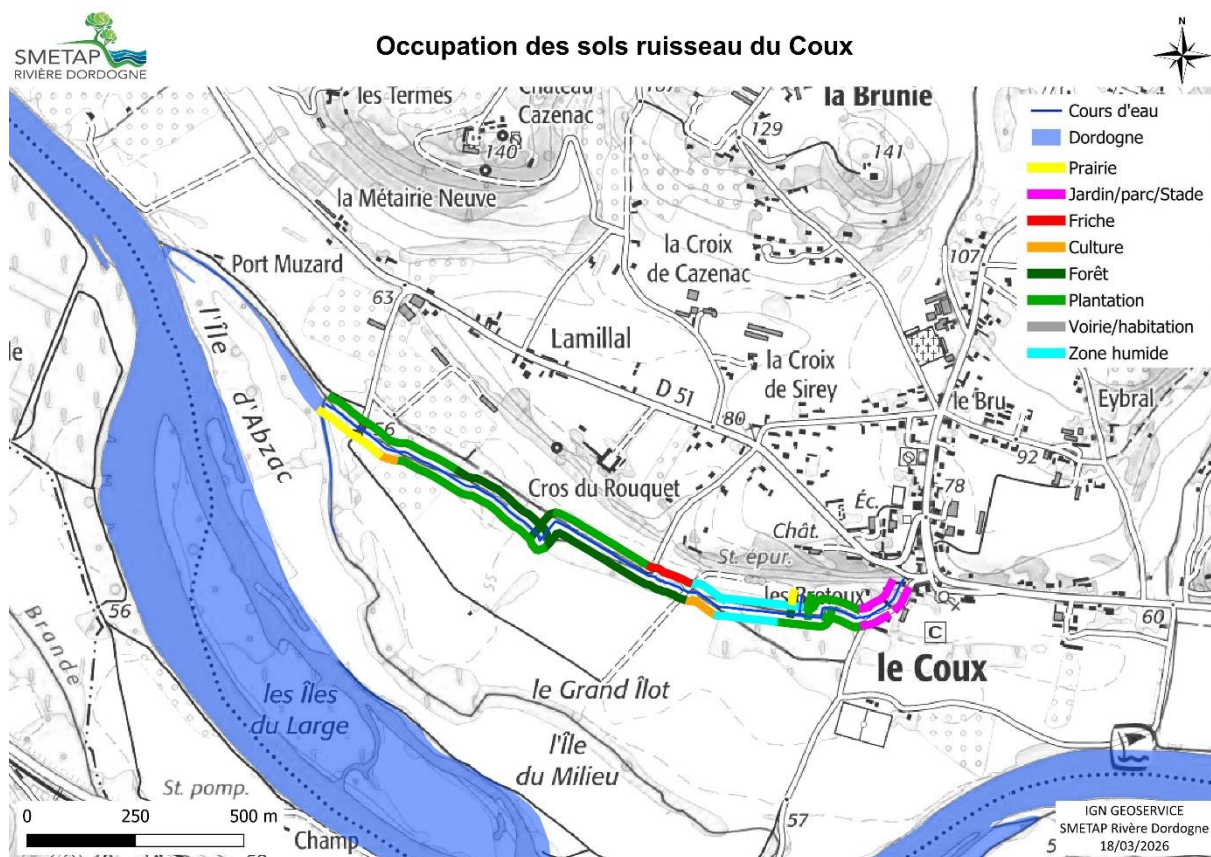


Strate dominante ruisseau du Coux



7. Occupation des sols

L'agriculture constitue la principale occupation des sols autour du ruisseau du Coux, sur plus de la moitié du linéaire : 46 % sont voués aux plantations (peupleraies et noyeraies), 6 % aux prairies et 3 % aux cultures. Des boisements naturels, concentrés sur la partie médiane, représentent un quart du linéaire du ruisseau. Enfin, une zone humide boisée longe le ruisseau sur près de 400 mètres linéaire (13 %), au niveau de la station d'épuration du Coux. A noter la présence d'un étang d'environ 800 m² en aval du lieu-dit "Cros du Rouquet", alimenté par la nappe alluviale.



8. Milieux et espèces remarquables

Le principal milieu remarquable réside en la présence de la zone humide boisée située au droit de la station d'épuration du Coux, elle est dominée par une aulnaie-saulaie d'environ 15 500 m². Une petite partie de la frange Nord est davantage ouverte et accueille une mégaphorbiaie de type cariçaie. Cette zone humide accueille, à minima, des carex sp, massette à feuilles larges, iris faux-acore, menthe aquatique, prêles sp, bident sp, ache faux-cresson, lycope d'Europe et petites lentilles d'eau.

Deux plantes aquatiques remarquables ont été recensées : l'étang-bief du moulin Vieux du Coux est partiellement occupé par un foyer de pesse d'eau (*Hippuris vulgaris*) NT sur la Liste Rouge Nationale, VU sur la Liste Rouge Régionale (SMETAP 29/11/2021). Il est très probable que ce foyer ait été implanté par les propriétaires du moulin. Par ailleurs, le milieu formé par le réceptacle de la source des Bretoux, d'environ 460 m², accueille une population de potamot crépu (*Potamogeton crispus*), considéré rare en Dordogne (SMETAP 16/04/2021).

Un inventaire odonates a été réalisé par le SMETAP sur ce ruisseau le 11/08/2015, mettant en évidence la présence de l'agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*), espèce protégée au niveau national; ainsi que 5 autres espèces : la libellule déprimée (*Libellula depressa*), l'agrion jouvencelle (*Coenagrion puella*), l'agrion orangé (*Platycnemis acutipennis*), le caloptéryx éclatant (*Calopteryx splendens splendens*) et la petite nymphe à corps de feu (*Pyrrhosoma nymphula*).

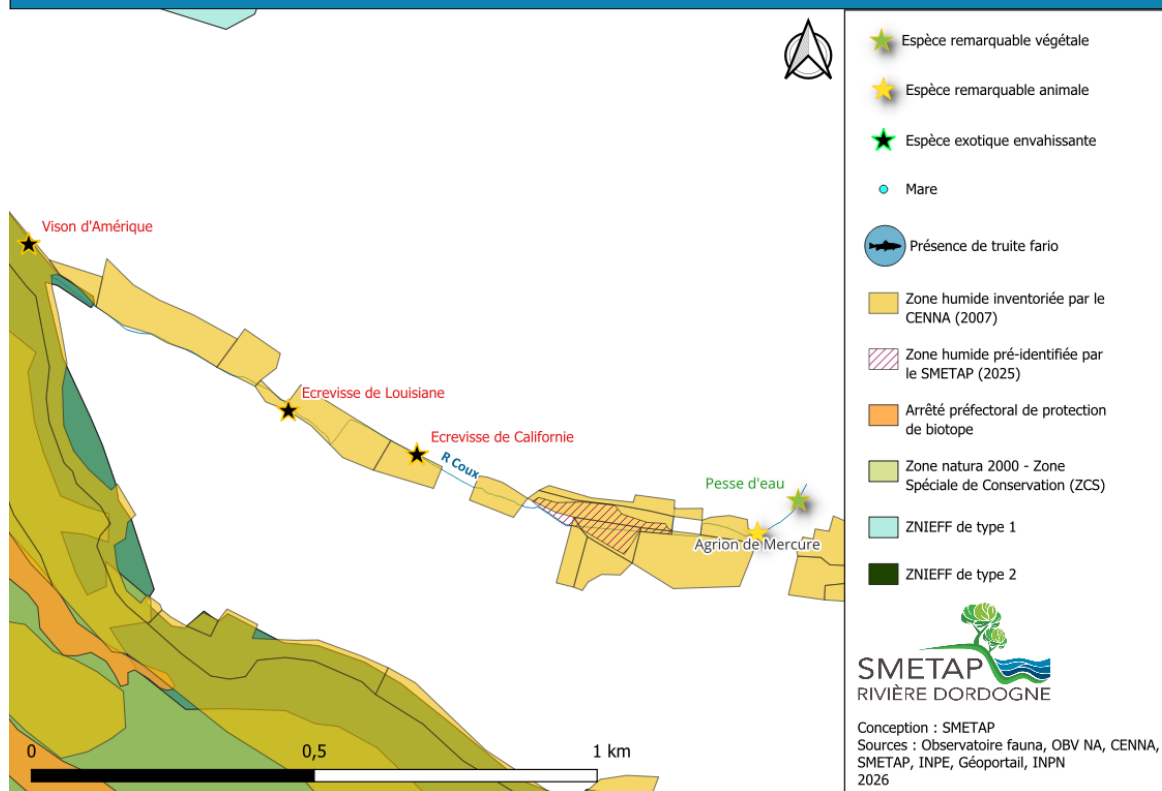


Le potamot crépu, rare en Dordogne



Une espèce d'odonate protégée : l'agrion de Mercure

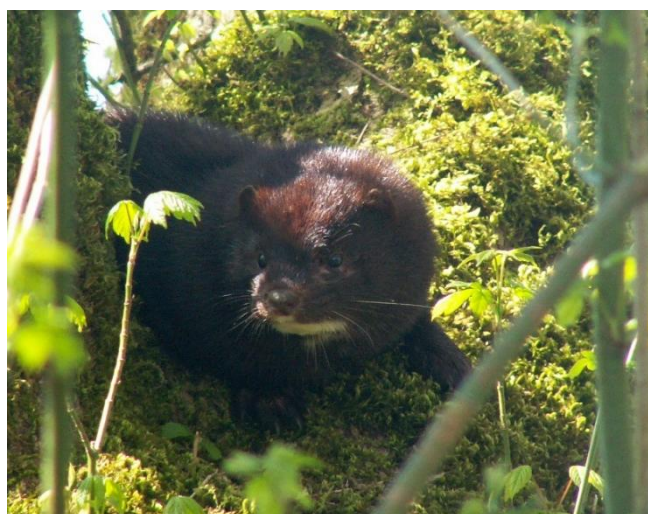
Espèces et milieux remarquables - R Coux



9. Espèces indésirables

L'écrevisse de Californie est présente dans ce cours d'eau. L'écrevisse de Louisiane est présente au moins dans la partie aval du ruisseau où un individu mort a été trouvé lors des prospections de terrain.

On peut noter, à l'extrémité aval du ruisseau, juste après la confluence avec le bras de Dordogne, la rencontre avec un juvénile de vison d'Amérique, aperçu en 2017 (SMETAP Rivière Dordogne-31/03/2017). Ce spécimen fait probablement partie de la lignée des visons d'Amérique échappés de l'ancien élevage de Saint-Cybranet en 2009.



Vison d'Amérique contacté en 2017 à l'extrémité aval du ruisseau

10. Atouts / limites

Atouts :

- Ruisseau pérenne.
- Une zone humide (aulnaie) de 15 500 m².
- Présence de l'agrion de Mercure et au moins 5 autres espèces d'odonates.
- Présence de la pesse d'eau et du potamot crépu : espèces rares.
- Ripisylve assez bien représentée.

Limites :

- Grand linéaire rectifié : 94 % du linéaire total.
- 1 bief de moulin et 2 lavoirs bâtis au fil de l'eau.
- Présence d'écrevisses de Californie et de Louisiane.